BJL Laboratoires
59 rue de la Garenne
92310 SEVRES

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DE MATERIAUX

Nom de l'organisme demandeur :_____

N° dossier ou réf. Commande :_____

Date du prélèvement :_____

Adresse de l'organisme demandeur :_____

Adresse des prélèvements :_____

Identifiant du repérage concerné / Nom du site : _____

Matériaux pouvant contenir de l'amiante naturellement présent

Nature du matériau ou de la roche : _____

Coordonnées GPS :_____

Référence de l'affleurement :_____

Description de l'affleurement :_____

Sens d'orientation de la carotte :_____

Si Granulats : Echantillon lavé ? :

☐ OUI ☐ NON

Référence échantillon	Localisation	Type(s) d'analyse(s)(*) *ASB : amiante dans les matériaux* *HAP dans les enrobés bitumineux* *FCR : fibres céramiques réfractaires*	Nombre de couches	Type de matériau + Aspect échantillon (couche par couche) Chaque couche individuelle techniquement séparable fera l'objet d'une analyse et d'une facturation (description de l'épaisseur des différentes couches dans le cas de carottes)
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		
		☐ ASB ☐ HAP ☐ FCR		

Nombre total d'échantillons livrés: _____

Date d'envoi au laboratoire : _____

Le cas échéant, pour les prélèvements de matériaux en vue d'une analyse amiante, nature du produit utilisé pour la brumisation : _____

(*)Masse minimale pour ASB 1 g et Masse minimale pour HAP 200 g

Ce formulaire fait office de bon de commande ? ☐ OUI ☐ NON

Contact préleveur (Nom /mail / téléphone) : _____

Type de mission de repérage :

☐ DTA ☐ Vente

☐ Avant travaux ☐ Démolition

☐ Autre

Bon pour Accord *(date et signature) :*

Toute reproduction, même partielle, du présent document ne peut être faite qu'avec l'autorisation formelle de ses signataires.
Document de BJL Laboratoires

BJL Laboratoires
59 rue de la Garenne
92310 SEVRES

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DE MATERIAUX

CONDITIONS D'ACCEPTATION DES ECHANTILLONS

Analyse amiante dans les matériaux (analyse en META ou MOLP selon parties pertinentes de la norme NF X 43-050 et/ou NF ISO 22262-1) :

- chaque matériau individuel doit être conditionné sous double ensachage étanche
- dans le cas de matériaux associés ou adjacents, chaque matériau est, dans la mesure du possible, conditionné séparément
- l'identification de chaque échantillon doit être portée de façon indélébile sur son conditionnement
- pour chaque échantillon, chaque colonne du présent document doit être complètement renseignée
- pour chaque échantillon, la ou les couches à analyser doivent être précisées ; en l'absence de précision, chaque couche individuelle fera l'objet d'une analyse et d'une facturation
- le conditionnement des échantillons ne doit comporter aucune agrafe ni ruban adhésif
- la masse minimale à fournir pour garantir la détection de l'amiante en limite de détection (0,1% en masse) et permettre un archivage est de 1 g

Exemples de conditionnements :

Analyse HAP dans les enrobés bitumineux (méthode d'analyse par GC/MS adaptée de la norme NF EN 15527 ; détermination matière sèche selon la norme NF EN 15934) :

- la masse minimale à fournir est de 200 g
- il appartient au client de séparer et de concasser les couches à analyser

Exemples :

Toute reproduction, même partielle, du présent document ne peut être faite qu'avec l'autorisation formelle de ses signataires.
Document de BJL Laboratoires